

☞ Compétences informatiques et numériques

Cyber-risques : comment se protéger humainement et juridiquement



Contexte

Les personnes fraudeuses et les pirates informatiques sont partout. Ils sont opportunistes, créatifs et les conséquences d'un incident sont importantes, tant en matière de coût, de réputation et de temps. Être victime d'une cyberattaque est source de bien des malheurs, c'est pourquoi il est important d'anticiper le risque et de miser sur la prévention. Personne ne veut que ses informations et celles de ses clients soient volées et partagées. Êtes-vous suffisamment protégés face aux risques? Comment éviter de perdre en un seul clic votre réputation si longuement bâtie? Quelles sont vos obligations liées aux données?

Objectifs pédagogiques

L'objectif de la formation est donc de redonner du pouvoir à l'humain, en démystifiant les bonnes pratiques en ligne et en comprenant vos obligations juridiques. Au terme de la formation, vous serez en mesure de :

- Comprendre l'importance de mettre la cybersécurité et la protection des données personnelles au cœur de sa stratégie d'entreprise;
- Avoir une meilleure idée de votre propre niveau de protection actuel;
- Connaître des outils et des étapes concrètes pour s'améliorer.

Contenus

Module 1 : Fausses croyances en cybersécurité et reconnaître la menace

- Fausses croyances courantes en cybersécurité

- Ingénierie sociale
- Évolution de l'hameçonnage
- Piratage de compte
- Rançongiciels

Module 2 : Responsable de la protection des données et la réponse aux incidents

- La loi 25 – Un nouveau contexte
- La personne Responsable de la protection au Québec
- De l'intérêt d'avoir une bonne personne responsable
- Les procédures et politiques à mettre en place
- Les incidents de confidentialité

Module 3 : Fraude et cybersécurité – L'art de se protéger

- Mots de passe et authentification sécurisée
- Bonne gestion des courriels
- Gestion des outils collaboratifs et données

Module 4 : Évaluations de facteurs relatifs à la vie privée (EFVP)

- Les EFVP au Québec
- Quand sont-elles obligatoires?
- Comment réaliser une EFVP?
- Évaluation au regard des principes de vie privée
- Évaluation finale du projet

Approche pédagogique

L'approche pédagogique est dynamique, pratique, interactive et centrée sur les personnes participantes. Elle est composée d'exposés magistraux, de discussions, d'échanges, de mises en situation et de réflexions sur des cas vécus par les personnes participantes.

Clientèle cible

La formation s'adresse à des personnes occupant des postes de gestion, de direction ou de supervision dans le secteurs public ou privé ainsi qu'aux membres d'ordres professionnels et aux personnes dirigeantes de startup.

Durée et unités de formation continue (UFC-UQO)

Cette formation est d'une durée de 8 heures et donne droit à 0,8 UFC-UQO.

Formatrice et formateur

Emeline Manson

Quand on pense à la cybersécurité, on pense rapidement aux technologies et aux infrastructures. Pourquoi oublie-t-on que l'utilisateur joue un rôle dans 90 % des attaques et des escroqueries?

Emeline Manson, fondatrice de CY-clic, est formatrice en prévention des fraudes et cybersécurité. Elle se consacre au rôle de l'humain dans le maintien de la sécurité des systèmes informatiques et dans la protection des données personnelles. Elle enseigne également à la Polytechnique Montréal et compte plusieurs années d'expérience en intervention psychosociale et en criminalité financière dans le domaine bancaire. Sa mission est de former les entreprises à adopter de meilleures pratiques en ligne, pour repousser les fraudeurs et les pirates informatiques, et éviter que tant d'années d'efforts ne s'évaporent en un clic !

Erwan Jonchères

Avocat au Barreau du Québec depuis 2018, Me *Erwan Jonchères* est présentement responsable du pôle data de Lex Start Avocats, il œuvre dans le domaine de la protection des renseignements personnels, de la blockchain et accompagne des entreprises technologiques québécoises et internationales avec leurs affaires juridiques.

Par le passé, Me Jonchères a fait du droit au sein d'un cabinet français spécialisé dans la protection des données, Haas Avocats, lors de l'entrée en vigueur du RGPD. Il a également effectué un séjour au Laboratoire de cyberjustice, centre de recherche de l'UdeM ayant pour but de favoriser l'accès à la Justice grâce au développement de technologies judiciaires.

Me Jonchères est titulaire d'une maîtrise en droit des affaires de l'Université Paris V Descartes et d'un LL.M en droit des technologies de l'information de l'Université de Montréal. Son mémoire de fin d'études porte sur l'encadrement juridique des cryptomonnaies. Me Jonchères est également chargé de cours à l'Université de Sherbrooke et formateur à l'École Supérieure de Gestion de l'UQAM.

Critères - rabais Scale AI 50%

Pour bénéficier du rabais de 50% sur le frais d'inscription, vous devez obligatoirement remplir le formulaire PDF ci-dessous. Une fois, le formulaire reçu, nous communiquerons avec vous et vous pourrez procéder à votre inscription.

<https://formation-continue.uqo.ca/formation-continue/cyber-risques-comment-se-protoger-humainement-juridiquement>